

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX  
DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL  
TENUE LE 8 DÉCEMBRE 2020 À 19 H 20  
EN VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM**

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Présent	Absent	Nom	Titre
X		Mme Lucy Rodrigues	Présidente du conseil d'administration – Membre indépendant – Profil ressources immobilières, informationnelles ou humaines
X		M. Frédéric Abergel	Président-directeur général du CIUSSS/NIM
X		Dr Zahi Abou Chacra	Membre désigné – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
X		Mme Louise Béliveau	Membre nommé – Université affiliée
X		Mme Manon Boily	Membre désigné – Conseil multidisciplinaire
X		M. Frédéric Bouchard	Membre nommé – Université affiliée
X		Mme Lyne Constantineau	Membre désigné – Comité régional sur les services pharmaceutiques
X		M. Normand Décarie	Membre indépendant – Profil risques/finances/comptabilité
X		Mme Lucie Gérin	Membre indépendant – Profil organismes communautaires
X		Dr Albert Hajjar	Membre désigné – Département régional de médecine générale
X		Mme Marianne Le Roux	Vice-Présidente – Membre indépendante – Profil expertise en réadaptation
X		M. Jean-Pierre Lortie	Membre indépendant – Profil santé mentale
X		Mme Alida Piccolo	Membre indépendant – Profil expérience à titre d'usager des services sociaux
X		Mme Marilyn Prévost	Membre désigné – Conseil des infirmière et infirmiers
X		Mme Monique Prévost	Membre désigné – Comité des usagers
	X	Mme Joséphine Primiani	Membre indépendant – Profil gouvernance et éthique
X		M. Gladimy Telus	Membre indépendant – Profil protection de la jeunesse
X		M. Jean-Pierre Urbain	Membre indépendant – Profil compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité
	X	M. Mickaël Vachon	Membre observateur
-	-	POSTE VACANT	Membre indépendant – Profil réadaptation

**MEMBRES DE LA DIRECTION**

Présent	Absent	Nom	Titre
X		Mme Julie Boucher	Présidente-directrice générale adjointe
	X	M. David Boutin	Directeur des ressources informationnelles
X		M. Frédéric Cossette	Directeur des services techniques
X		Mme Line Coudry	Directrice de la qualité, de l'évaluation et de la performance organisationnelle et éthique
X		Mme Annick Dallaire	Commissaire aux plaintes et à la qualité des services
X		Mme Adélaïde De Melo	Directrice des soins infirmiers
X		Mme Julie Deschênes	Directrice des ressources financières
X		Mme Myriam Giguère	DGA - Programmes sociaux, de réadaptation et de première ligne
X		Mme Marie-Hélène Kyriakakis	Conseillère en gestion, direction générale
	X	M. Marc Labonté	Directeur des programmes de santé mentale et dépendance
	X	Mme Marie-Eve Lemieux	Directrice des ressources humaines, des affaires juridiques et des communications
	X	Mme Karine Morier	Directrice adjointe des communications
	X	Mme Christine Racette	Directrice des services multidisciplinaires
X		Dre Josée Savoie	DGA - Programme de santé physique générale et spécialisée et directrice des services professionnels
	X	M. Daniel Sinnett	Directeur de la recherche
	X	M. Gilles Villeneuve	Directeur approvisionnement et logistique
		<u>Invités</u>	<u>Titre</u>
X		M. Bruno Montigny	Directeur adjoint Services spécialisés RH
<b>Rédaction par : Mme Annia Pierre</b>			

## **1. POINTS STATUTAIRES**

### **1.1. CONSTATATION DU QUORUM**

Le quorum étant atteint, la présidente, Mme Lucy Rodrigues, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 20 et souhaite la bienvenue à tous.

### **1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. *POINTS STATUTAIRES*
  - 1.1. *Constatation du quorum*
  - 1.2. *Adoption de l'ordre du jour*
  - 1.3. *Période de questions du public*
  - 1.4. *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 octobre 2020 et affaires découlant*
  - 1.5. *Informations de la présidente du conseil d'administration*
  - 1.6. *Informations du président-directeur général*
2. *RAPPORT DES COMITÉS*
  - 2.1. *Comité de vérification du 24 novembre 2020*
    - 2.1.1. *Présentation des résultats financiers cumulatifs de la période 7 et des suivis COVID-19*
  - 2.2. *Comité de vigilance et de la qualité du 18 novembre 2020.*
  - 2.3. *Comité des ressources humaines du conseil d'administration du 7 décembre 2020*
  - 2.4. *Comité de gouvernance et d'éthique du 25 novembre 2020*
  - 2.5. *Comité des usagers du centre intégré du 13 octobre et du 10 novembre 2020*
    - 2.5.1 *Rapport d'activités 2019-2020 du comité des usagers du centre intégré (CUCI)*
    - 2.5.2 *Enjeux prioritaires 2020-2021 du comité des usagers du centre intégré*
3. *POINTS DE DÉCISION (après discussion)*
  - 3.1. *Approbation du rapport trimestriel AS-617*
  - 3.2. *Plan d'équilibre budgétaire*
4. *AGENDA DE CONSENTEMENT*
  - 4.1. *Affaires médico-administratives*
    - 4.1.1. *Ajout de privilège*
    - 4.1.2. *Retrait de privilège*
    - 4.1.3. *Démission*
    - 4.1.4. *Congé de maternité*
    - 4.1.5. *Congé de services*
    - 4.1.6. *Nomination*
    - 4.1.7. *Nomination temporaire*
    - 4.1.8. *Amendement à la résolution 3454*
    - 4.1.9. *Changement de statut*
    - 4.1.10 *Amendement à la résolution 3515*
  - 4.2. *Le Règlement sur les conflits d'intérêts pour le personnel d'encadrement*
  - 4.3. *Marge de crédit au fonds d'exploitation - Ajout de prêteur*
6. *PROCHAINE ASSEMBLÉE*
7. *HUIS CLOS*
8. *LEVÉE DE LA SÉANCE*

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour sans modification.**

### **1.3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Mme Rodrigues présente ce point et informe l'assemblée qu'aucune question du public n'est adressée au conseil d'administration (CA).

### **1.4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2020**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration tenue le 6 octobre 2020.**

#### Suivi des affaires découlant :

1.6 - M. Abergel fait un retour sur le bris de confidentialité qui a eu lieu le 18 septembre dernier. Suite à la divulgation, un numéro de téléphone a été mis à la disposition des personnes touchées. 343 personnes ont communiqué avec le centre d'information pour obtenir de l'information supplémentaire, 100 personnes ont demandé d'être rappelées par le gestionnaire responsable du dossier et 2 personnes se sont prévaluées de la surveillance de crédit (Equifax ou TransUnion). Depuis le 19 novembre 2020, aucun autre suivi téléphonique n'a été demandé au gestionnaire responsable.

### **1.5. INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mme Rodrigues remercie les membres du moment qu'elle a passé avec chacun d'entre eux lors des rencontres individuelles qui ont eu lieu au mois de novembre. Elle mentionne avoir partagé les grands constats avec M. Abergel et que certains changements seront fait rapidement.

### **1.6. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

M. Abergel partage les faits saillants suivants avec l'assemblée :

- Investissements de 10 M\$ par le MSSS pour le soutien aux personnes proches aidantes;
- La commission scolaire Marguerite Bourgeois a félicité le CIUSSS NIM pour leur intervention en milieu scolaire : infirmières scolaires, bridages d'intervention, dépistage;
- 16 novembre 2020 : Ouverture officielle des unités modulaires à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal;
- 23 novembre 2020 : Inauguration du Jardin de la mémoire du CHSLD Cartierville.

#### **Présences du PDG :**

- Appels avec les élus du territoire du CIUSSS NIM : hebdomadaires;
- Rencontres avec les gestionnaires et les leaders médicaux : mensuelles;
- Rencontres du CGR : 4 à 5 fois par semaine;
- Rencontres des PDG de Montréal avec la Direction régionale de santé publique : 2 fois par semaine;
- 7 octobre 2020 : Assemblée générale annuelle du CDMP;
- 8 octobre 2020 : Rencontre avec M. Patrick Cossette, doyen à la Faculté de médecine;
- 13 octobre 2020 : Présentation du plan d'action de Montréal-Nord avec Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement de Montréal-Nord;

- 19 octobre 2020 : Rencontre avec les élus de Montréal-Nord sur la sécurité des employés;
- 20 octobre 2020 : Visite de l'Hôpital de Jean-Talon;
- 21 octobre 2020 : Présentation au Sous-ministre adjoint Pierre-Albert Coubat sur les demandes de financement du CIUSSS NIM;
- 16 novembre 2020 : Cérémonie de reconnaissance d'Emmanuel Dubourg, député fédéral de Bourassa;
- 17 novembre 2020 : Visite de la clinique de dépistage à la Place Bourassa;
- 20 novembre 2020 : Présentation du CIUSSS NIM aux Sous-ministres adjointes Chantal Maltais et Natalie Rosebush;
- 23 novembre 2020 : Visite de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal.

M. Abergel est remercié.

## **2. RAPPORT ET SUIVI DES COMITÉS**

### **2.1. COMITÉ DE VÉRIFICATION DU 24 NOVEMBRE 2020**

Mme Marianne Le Roux explique les faits saillants de la dernière réunion dont certains sujets figurent à l'ordre du jour :

- Le rapport trimestriel AS-617;
- La présentation du Plan d'équilibre budgétaire;
- L'ajout d'un prêteur à la marge de crédit au fonds d'exploitation;
- Les résultats financiers cumulatifs de la période 7;
- Suivi des plans d'action du CIUSSS NIM suite au rapport d'observation du Vérificateur général du Québec (VGQ) sur les contrats conclus de gré à gré et au rapport du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) sur les lignes internes de conduite.

Mme Le Roux est remerciée.

#### **2.1.1. Présentation des résultats financiers cumulatifs de la période 7 et suivi COVID-19**

Mme Julie Deschênes, directrice des ressources financières (DRF), présente les résultats financiers cumulatifs à la période 7 qui s'est terminée le 10 octobre 2020. Le total des coûts COVID représente un montant de 133 M\$ ce qui représente plus de 23 % du budget de fonds d'exploitation. Les coûts relatifs aux salaires, aux différents arrêtés ministériels, aux primes et les heures supplémentaires démontrent 53 % du montant total des coûts COVID. Une portion est également attribuable aux équipements de protection individuelle (EPI) qui représentent environ 20 M\$ des coûts COVID. La gestion des stationnements et les chambres des usagers (adultes hébergés, non-résidents, suppléments de chambre, CNESS) forment une perte de revenus d'un montant de 7 M\$ au CIUSSS NIM.

##### Les résultats d'exploitation

En collaboration avec les autres directions, l'équipe des ressources financières a dû revoir leur pratique pour pouvoir développer une méthode pour mieux chiffrer les dépenses régulières et celles liées à la COVID

Le déficit cumulatif total à la période 7 atteint 10 M\$, après les ajustements il se situe à près de 8.7 M\$. Mme Deschênes passe en revue les principaux éléments et donne les explications afférentes. On note un écart sur les revenus, une perte de

revenus de 500 000 \$ par rapport à notre budget, principalement reliée aux taux de change sur la monnaie étrangère d'un montant de 53 000 \$ et un déficit sur les médicaments, outre COVID, de 1,3 M\$. La prévision budgétaire au 31 mars 2021 établit le déficit à 12,9 M\$.

Mme Deschênes est remerciée.

## **2.2. COMITÉ DE VIGILANCE DE LA QUALITÉ DU 18 NOVEMBRE 2020**

Mme Alida Piccolo informe les membres du CA des faits saillants de la dernière réunion :

- Le suivi des engagements et des recommandations découlant des plaintes et des interventions du Commissaire aux plaintes et à la qualité des services (CPQS). Une situation dans une ressource intermédiaire (RI) et unité transitoire de réadaptation intensive a été portée à l'attention des membres du comité et prise en charge par le CPQS. Mme Piccolo précise qu'un état d'avancement leur sera envoyé par courriel avant la fin du mois de janvier 2021;
- Le rapport sommaire sur l'examen des plaintes de la période 7. Il a eu une amélioration significative des délais de traitement par rapport au rapport de l'année dernière. 68% des plaintes sont traitées en moins de 45 jours alors qu'il était de 32% l'an dernier;
- Le rapport trimestriel des incidents-accidents;
- L'adoption de la programmation annuelle du comité de vigilance et de la qualité;
- L'état des visites ministérielles en CHSLD;
- La prévention et contrôle des infections et hygiène des mains;
- Le traitement des plaintes d'incivilité médecin-médecin et employé-médecin;
- Les enjeux prioritaires du Comité des usagers de centre intégré;
- L'amélioration de l'accès et de la qualité des services à domicile et suivi du rapport d'intervention des soins et services offerts à domicile par les auxiliaires en santé et services sociaux (ASSS) d'agences privées.

Mme Piccolo est remerciée.

## **2.3. COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 DÉCEMBRE 2020**

Mme Lucy Rodrigues mentionne les faits saillants de la rencontre du comité :

- Le CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal (CIUSSS NIM) investira, pour une durée de 2 ans, dans une plateforme web sur la santé et le mieux-être. Cette plateforme sera accessible aux employés et à leur famille proche et contiendra des informations, des formations et des balados sur la thématique de la santé et du mieux-être;
- Le règlement sur les conflits d'intérêts pour le personnel d'encadrement ;
- Un projet de politique sur l'inclusion de la diversité;
- Une politique sur le cadre de référence du télétravail;
- Un suivi sur le nombre d'embauches pendant la pandémie;
- Le dossier de la CNESST et les impacts COVID.

Mme Marilyn Prévost demande à la direction s'il y a eu un nombre significatif de départs hâtifs à la retraite ou de démissions comparativement à l'année dernière. Un suivi sera fait par M. Frédéric Abergel lors du prochain conseil d'administration.

## **2.4. COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE DU 25 NOVEMBRE 2020**

M. Jean-Pierre Urbain présente les sujets discutés lors de la séance :

- Le tableau de bord du conseil d'administration à la période 6;
- Un programme d'accueil des nouveaux membres élaboré par la Direction générale;
- Un suivi de la réorganisation de la Direction générale adjointe aux programmes sociaux et de réadaptation.

M. Jean-Pierre Urbain est remercié.

### **2.4.1. TABLEAU DE BORD DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À LA PÉRIODE 6**

Mme Julie Boucher présente les faits saillants du tableau de bord du conseil d'administration 2020. L'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2020-2021 n'a toujours pas été élaborée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à cause de la pandémie de la COVID-19. Le tableau de bord du conseil d'administration présente donc les indicateurs pressentis de l'EGI 2020-2021 ainsi que les principaux indicateurs de performance des mécanismes d'accès aux services de l'établissement, comme requis par la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Le processus de négociation des engagements des indicateurs de l'EGI 2020-2021 n'a toujours pas été enclenché par le MSSS à cause de la pandémie de la COVID-19. Les engagements des indicateurs ont donc été déterminés comme suit :

- Pour les indicateurs de l'EGI 2019-2020 qui devraient faire partie intégrante de l'EGI 2020-2021 : Reprise des engagements 2019-2020;
- Pour les nouveaux indicateurs qui devraient faire partie intégrante de l'EGI 2020-2021 :
  - 1.03.05.05 Nombre total d'heures de service de soutien à domicile : Engagement provincial 2020-2021 en fonction de la quote-part attribuée au CIUSSS pour l'année 2019-2020;
  - 1.03.05.06 Nombre total de personnes recevant des services de soutien à domicile : Engagement provincial 2020-2021 en fonction de la quote-part attribuée au CIUSSS pour l'année 2019-2020;
  - 1.03.18 Pourcentage des usagers actifs recevant des services de soutien à domicile longue durée ayant une évaluation à jour et un plan d'intervention (adultes des programmes-services SAPA, DP, DI-TSA et santé physique (maladies chroniques)) à une date déterminée : Engagement provincial;
  - 1.08.16 Nombre de personnes en attente d'un service en santé mentale : Attribution de l'écart entre l'engagement provincial 2019-2020 et l'engagement provincial 2020-2021 au résultat du CIUSSS à la période 13 de 2019-2020;
  - 1.09.34.00 Pourcentage d'examen électifs primaires en imagerie médicale dont le délai d'attente se situe à l'intérieur de 90 jours pour les modalités d'imagerie médicale ciblées : Engagement provincial.

Trois autres nouveaux indicateurs devraient faire partie intégrante de l'EGI 2020-2021, mais aucun résultat n'est encore disponible pour l'année 2020-2021 :

- 1.01.31-EG2 Proportion d'activités de counseling post-test ITSS avec ou sans intervention préventive auprès de la personne atteinte d'une ITS et auprès de ses partenaires (IPPAP) réalisées auprès des clientèles vulnérables;
- 1.06.19-PS Pourcentage des premiers services en CLSC pour les jeunes en difficulté rendus dans un délai de 30 jours ou moins;
- 1.09.50-EG2 Proportion d'usagers qui débutent un traitement de dialyse en mode autonome.

Pour les 29 indicateurs présentés de l'EGI 2020-2021 dont les résultats sont disponibles, voici le bilan relatif à l'atteinte des cibles à la période 6 :

- 100 % ou plus : 7 / 29
- De 90 % à moins de 100 % : 7 / 29
- Moins de 90 % : 15 / 29

Pour les 26 indicateurs de performance des mécanismes d'accès aux services de l'établissement dont les résultats sont disponibles, voici le bilan relatif à l'atteinte des cibles à la période 6 :

- 100 % ou plus : 9 / 26
- De 90 % à moins de 100 % : 5 / 26
- Moins de 90 % : 12 / 26

Les faits saillants du rapport au conseil d'administration portent d'ailleurs sur les indicateurs dont le niveau d'atteinte de la cible est de moins de 90 %. Ils résument les causes de la non-atteinte de la cible ainsi que les actions réalisées ou planifiées afin de corriger la situation.

Mme Julie Boucher est remerciée.

## **2.5. COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE INTÉGRÉ DU 13 OCTOBRE ET DU 10 NOVEMBRE 2020**

Mme Monique Prévost mentionne les faits saillants des rencontres qui ont eu lieu. Les membres ont discuté des points suivants :

À la séance du 13 octobre 2020

- La distribution du calendrier contenant les droits et responsabilités des différents comités de résidents et d'usagers;
- En collaboration avec l'équipe de communication, les membres comité des usagers du centre intégré (CUCI) souhaitent maintenant diffuser leur rapport d'activité sur le site internet du CIUSSS NIM;
- L'élaboration des enjeux prioritaires du comité;
- La présentation du rituel de deuil;
- Présence d'un membre à l'inauguration du Jardin de la mémoire du CHSLD Cartierville;
- L'adoption du budget des comités du CUCI;
- Environ 700 familles ont répondu à un sondage produit par le comité sur la satisfaction des services émis par les centres d'hébergement avant, pendant et après la 1<sup>re</sup> vague COVID-19. Le résultat des données sera disponible au début d'année 2021.

À la séance du 10 novembre 2020 :

- Les membres ont reçu une formation pour les aider à mieux répondre lorsqu'ils reçoivent des plaintes téléphoniques;
- La participation du comité de résident du CHSLD Notre-Dame-de-la-Merci au bulletin de famille.

#### **2.5.1. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020 DU COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE INTÉGRÉ (CUCI)**

Mme Prévost poursuit avec le rapport d'activité 2019-2020 du comité CUCI. La priorité, cette année, a été de revoir leur plan promotionnel et de développer une nouvelle marque d'image. Les membres ont également uniformisé les adresses courriel des comités des résidents et celui pour le comité des d'usagers ainsi que le règlement de fonction pour l'ensemble des comités.

Bilan d'activité :

- Renseigner les usagers sur leurs droits et obligations;
- Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers;
- Évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services;
- Accompagner et assister, sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il décide de porter plainte.

Mme Prévost précise que le CUCI est prêt à s'adapter et à trouver des moyens de poursuivre leur mandat afin de travailler en collaboration avec le CIUSSS NIM pour améliorer les soins et services offerts aux usagers.

#### **2.5.2. ENJEUX PRIORITAIRES 2020-2021 DU COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE INTÉGRÉ**

Cette année, l'enjeu prioritaire du CUCI est d'avoir un regard inclusif sur la pandémie qui a touché les usagers. Ils souhaitent, avec la collaboration du CIUSSS NIM, avoir un concept pour aider les usagers à avoir un meilleur soutien physiologique, qu'ils puissent être actifs, les outiller pour leur permettre de communiquer avec leur famille et de leur fournir une certaine autonomie lors d'une éventuelle 2<sup>e</sup> vague.

Mme Monique Prévost est remerciée.

### **3. POINTS DE DÉCISIONS**

#### **3.1. APPROBATION DU RAPPORT TRIMESTRIEL AS-617**

Mme Julie Deschênes présente le rapport trimestriel AS-617 de la période 6 s'étant terminée le 12 septembre 2020. À la période 6 de l'année financière 2020-2021, le CIUSSS NIM dépose une projection révisée présentant un déficit budgétaire de 16,4 M\$ (15,5 M\$ au fonds d'exploitation et 0,9 M\$ au fonds d'immobilisation). Ce dernier est composé des éléments suivants :

- Un budget de revenus estimé à 1 260 M\$;
- Un budget de dépenses prévu à 1 276 M\$;
- Pour un déficit de 16,4 M\$ (incluant des mesures de redressement approuvées par le MSSS de 2,7 M\$ (médicaments), une portion du déficit qui est en lien avec des demandes au MSSS de 4,2 M\$, et un solde résiduel du fonds d'exploitation de 8,5 M\$ (PEB);



- Le rapport trimestriel de la période 6 présenté inclut tous les coûts relatifs à la COVID.

Le budget de revenus (1 260 M\$) inclut les éléments suivants :

- Un financement estimé de 237 M\$ en lien avec les coûts COVID-19;
- Des comptes à recevoir non confirmés par le MSSS, mais en discussion avec le MSSS :
  - a. Chimiothérapie : phase 1 - transfert vers le CISSS des Laurentides – volumes qui demeurent au CIUSSS NIM : 0,762 M\$;
  - b. NSA - Santé mentale - Achat de places internes à l'établissement : 1,2 M\$;
  - c. Équipe SIM-SIV - Dépenses engendrées (2 ETC) : 0,175 M\$;
- Une diminution de financement accordé par le MSSS
  - a. Réduction d'activité en lien avec le FAP – Programme d'accès à la chirurgie : - 9 M\$;
  - b. Réduction d'activité en lien avec le FAP – Imagerie médicale : -1,4 M\$;
  - c. Réduction d'activité en lien avec le FAP – Endoscopie : -0,8 M\$.

Le budget de dépenses (1 276 M\$) inclut les éléments suivants :

- Ajout de coûts estimé COVID-19 de 237 M\$;
- Réduction d'activité en lien avec le FAP
  - a. Programme d'accès à la chirurgie : - 9 M\$;
  - b. Imagerie médicale : - 1,4 M\$;
  - c. Endoscopie : -0,8 M\$;
- Un déficit expliqué de 4,2 M\$
  - a. Hausse du taux horaire MOI – SAD : 0,675 M\$;
  - b. Hausse du taux horaire MOI – autres titres d'emploi : 0,880 M\$;
  - c. CNESST Entente CRDI-TED CIUSSS Centre-Sud : 1,7 M\$;
  - d. Prendre soin de nos ressources – non-financement volet cible assurance salaire : 0,922 M\$;
- Solde résiduel du fonds d'exploitation de -8,5 M\$ pour lequel un plan d'équilibre (PEB) sera déposé.

**ATTENDU QUE** conformément à la circulaire 2020-04 des Normes et Pratiques de gestion des établissements, le conseil d'administration doit approuver, par résolution, le rapport trimestriel AS-617;

**ATTENDU QUE** le rapport fut déposé au MSSS le 16 octobre 2020;

**ATTENDU QUE** le MSSS a autorisé le CIUSSS NIM à faire parvenir la résolution après le conseil d'administration du 8 décembre 2020.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu,** tel que recommandé par le comité de vérification au conseil d'administration, de ratifier ex post le rapport trimestriel AS-617 de la période 06 pour l'année 2020-2021.

**Rés. 2020-12/3583**

### 3.2. PLAN D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Mme Julie Deschênes poursuit avec la présente du Plan d'équilibre budgétaire (PEB) et pour lequel l'établissement a convenu d'échelonner ce plan sur une période de 3 ans donc pour les années financières 2020-2021 à 2022-2023.

En septembre dernier, le CIUSSS NIM annonçait dans son rapport trimestriel de la période 6 qu'il n'était pas en mesure de terminer l'exercice financier en équilibre budgétaire et anticipait un déficit de 8,5 M\$, et ce, malgré tous les efforts de redressement mis en place. Conformément à la circulaire du MSSS, un plan de redressement approuvé par le conseil d'administration doit être produit et déposé au MSSS pour approbation.

Chacune des 5 mesures est présentée brièvement et on y retrouve la description dans le document déposé aux membres. Les 5 mesures proposées par l'établissement sont les suivantes et totalisent un montant de près de 8,84 M\$ :

- Ajustement du financement des médicaments (ponction des Laurentides) : 2,3 M\$
- Améliorer l'efficacité en lien avec la pertinence santé physique : 4,8 M\$
- Efficacité FAP imagerie : 540 000 \$
- Améliorer l'efficacité dans nos urgences : 700 000 \$
- Diminution des mauvaises créances : 500 000 \$

**ATTENDU QUE** Notre CIUSSS annonçait le 9 septembre dernier, une prévision budgétaire déficitaire de 8,3M\$ donc qu'il n'était pas en mesure de terminer l'exercice financier en équilibre budgétaire, et ce, malgré tous les efforts de redressement mis en place;

**ATTENDU QUE** L'établissement doit fournir dans les mois suivant le dépôt du R-446 un Plan d'Équilibre Budgétaire (PEB) à la hauteur de 8,3M\$ ;

**ATTENDU QUE** Le PEB fut défini et approuvé par le Comité de direction de l'établissement;

**ATTENDU QUE** Le déficit de l'exercice déclaré dans le AS-617 de la période 6 est de 8,5 M\$;

**ATTENDU QUE** Le CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal mettra en place les mécanismes nécessaires permettant un suivi rigoureux de l'ensemble des mesures du plan;

**ATTENDU QUE** Si le rendement associé à l'une ou l'autre des mesures ne devait pas atteindre le niveau escompté ou ne devait pas suffire à revenir à l'équilibre budgétaire, des mesures complémentaires seraient prises;

**ATTENDU QUE** Le plan d'action ne réduira pas l'accessibilité ni la qualité des services offerts à la clientèle;

**ATTENDU QUE** Le PEB est échelonné sur une période de 3 ans, soit pour les années financières de 2020-2021 à 2022-2023;

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité de vérification.

- D'adopter le plan de retour à l'équilibre budgétaire du CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal tel que déposé et présentant des mesures de redressement au montant de 8,8M\$ à être approuvées par le MSSS;
- D'autoriser le président-directeur général à signer le plan d'équilibre budgétaire.

**Rés. 2020-12/3584**

Mme Julie Deschênes est remerciée.

#### **4. AGENDA DE CONSENTEMENT**

##### **4.1. AFFAIRES MÉDICO-ADMINISTRATIVES**

###### **4.1.1. AJOUT DE PRIVILÈGES**

Les ajouts de privilèges suivants ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 29 septembre 2020, d'accepter l'ajout de privilèges en soins palliatifs au CHSLD des Bâtisseurs aux médecins suivants :

- **Dr Claude Baillargeon** (93-040), membre actif au Département de médecine générale, Service des soins palliatifs.  
**Rés. 2020-12/3585**
- **Dr Johnny Aintablian** (15-409), membre associé au Département de médecine générale, Service des soins palliatifs.  
**Rés. 2020-12/3586**
- **Dr Richard Deguire** (12-304), membre actif au Département de médecine générale, Service des soins palliatifs.  
**Rés. 2020-12/3587**
- **Docteure Andréanne Côté** (06-156), membre actif au Département de médecine générale, Service des soins palliatifs.  
**Rés. 2020-12/3588**
- **Dre Anh Xuan Montbazet** (11-550), membre associé au Département de médecine générale, Service des soins palliatifs.  
**Rés. 2020-12/3589**
- **Dre Anne Bhéreur** (03-036), membre actif au Département de médecine générale, Service des soins palliatifs.  
**Rés. 2020-12/3590**

- **Dre Bobie Bergeron** (18-238), membre actif au Département de médecine générale, Service des soins palliatifs.  
**Rés. 2020-12/3591**
- **Dre Danielle Grandmont** (97-107), membre actif au Département de médecine générale, Service des soins palliatifs.  
**Rés. 2020-12/3592**
- **Dre Lila Nguyen** (14-538), membre actif au Département de médecine générale, Service des soins palliatifs.  
**Rés. 2020-12/3593**
- **Dre Marie-Josée Caron** (90-245), membre actif au Département de médecine générale, Service des soins palliatifs.  
**Rés. 2020-12/3594**
- **Dre Olivia Nguyen** (09-029), membre actif au Département de médecine générale, Service des soins palliatifs.  
**Rés. 2020-12/3595**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 29 septembre 2020, d'accepter l'ajout de privilèges en soins palliatifs au CHSLD des Bâtisseurs, à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal à l'Hôpital Fleury au médecin suivant :

- **Dre Chloé Rondeau** (18-889), membre actif au Département de médecine générale, Service des soins palliatifs.  
**Rés. 2020-12/3596**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 1<sup>er</sup> décembre 2020, d'accepter l'ajout de privilèges de prise en charge en CLSC au Service des services ambulatoires - soins courants au CLSC Saint-Laurent au médecin suivant :

- **Dre Ferial Boumedién** (20-671), membre actif au Département de médecine générale.  
**Rés. 2020-12/3597**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 1<sup>er</sup> décembre 2020, d'accepter l'ajout de privilèges d'hospitalisation au Service de l'hospitalisation de l'Hôpital Fleury et de l'Hôpital Jean-Talon aux médecins suivants :

- **Dre Sophie Perrier-Ferland** (20-577), membre actif au Département de médecine générale.  
**Rés. 2020-12/3598**

- **Dre Annie Brasseur** (20-576), membre actif au Département de médecine générale.  
**Rés. 2020-12/3599**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 1<sup>er</sup> décembre 2020, d'accepter l'ajout de privilèges en hospitalisation, consultation et clinique externe au Service de psychiatrie adulte à l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost au médecin suivant :

- **Dr Olivier Gaudreau-Gouache** (19-091), membre actif au Département de psychiatrie.  
**Rés. 2020-12/3600**

#### **4.1.2. RETRAIT DE PRIVILÈGES**

Le retrait de privilèges suivants a fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 1<sup>er</sup> décembre 2020, d'accepter le retrait des privilèges d'assistance opératoire, obstétrique et pouponnière au Service de périnatalité à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, au médecin suivant :

- **Dr Dominique Pilon** (98-155), membre actif du Département de médecine générale. Il conservera sa pratique et ses privilèges au GMF-U Bordeaux-Cartierville.  
**Rés. 2020-12/3601**

#### **4.1.3. DÉMISSION**

Les démissions suivantes ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 20 octobre 2020, d'accepter les démissions suivantes:

- **M. Marc-Alexandru Dobrescu** (040668), membre actif Département de pharmacie, et ce, en date du 22 novembre 2020.  
**Rés. 2020-12/3602**
- **Dre Virginie Clavel** (16-190), membre actif au Département de pédiatrie, et ce, en date du 31 octobre 2020.  
**Rés. 2020-12/3603**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 10 novembre 2020, d'accepter les démissions suivantes :

- **Dre Ginette Lavoie** (87241), membre actif Département psychiatrie, Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, et ce, en date du 1er novembre 2020.  
**Rés. 2020-12/3604**
- **Dr Richard Swieca** (85501), membre associé au Département de chirurgie, Service d'ophtalmologie, et ce, en date du 3 janvier 2021.  
**Rés. 2020-12/3605**

#### **4.1.4. CONGÉ DE MATERNITÉ**

Les congés de maternité suivants ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 20 octobre 2020, d'accepter les congés de maternité suivants:

- **Dre Virginie Doré-Gauthier** (16-293), membre actif au Département de psychiatrie, du 1er février 2021 au 1er mars 2022.  
**Rés. 2020-12/3606**
- **Dre Rosa Maldonado Lannes** (18-677), membre actif au Département de médecine générale, du 30 novembre 2020 au 1er octobre 2021.  
**Rés. 2020-12/3607**
- **Dre Jessica St-Pierre** (17-799), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de microbiologie médicale et infectiologie, du 16 novembre 2020 au 3 octobre 2021.  
**Rés. 2020-12/3608**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens 1<sup>er</sup> décembre 2020, d'accepter les congés de maternité suivants :

- **Dre Lori Baltazar** (20-643), membre actif au Département de psychiatrie, Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, du 15 janvier 2021 au 4 février 2022.  
**Rés. 2020-12/3609**
- **Dre Stéphanie Ducharme-Bénard** (16-851), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de médecine interne, du 15 juin 2020 au 1er mars 2021.  
**Rés. 2020-12/3610**
- **Dre Dalal Haddadi** (19-807), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service d'endocrinologie, du 24 novembre 2021 au 4 octobre 2022.  
**Rés. 2020-12/3611**

#### 4.1.5. CONGÉ DE SERVICE

Les congés de service suivants ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 20 octobre 2020, d'accepter le congé de service suivant :

- **Dre Valérie Johnson-Girard** (18-290), membre associé Département de médecine spécialisée, Service de dermatologie, du 1er janvier 2021 au 1er janvier 2022.

**Rés. 2020-12/3612**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 1er décembre 2020, d'accepter le congé de service suivant :

- **Dre Josiane Cyr** (04-432), membre actif au Département de médecine générale, Service de l'hospitalisation, du 21 mai 2021 au 20 mai 2022.

**Rés. 2020-12/3613**

#### 4.1.6. NOMINATION

Les nominations des médecins de famille et médecins spécialistes contenues dans le fichier ci-joint ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens. Les nominations des pharmaciens suivantes ont l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

**Rés. 2020-12/3614 à 3620**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 29 septembre 2020, d'accepter la nomination suivante:

- **Madame Laetissia Amirouche** (41208), membre actif au Département de pharmacie. Elle aura sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et une pratique secondaire à l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost, l'Hôpital Jean-Talon, l'Hôpital Fleury et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci.

**Rés. 2020-12/3621**

- **Monsieur Chadi Hassan** (40684), membre actif au Département de pharmacie. Il aura sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon et une pratique secondaire à l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost, l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, l'Hôpital Fleury et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci.

**Rés. 2020-12/3622**

- **Madame My Hanh Luu Hoai (41087)**, membre actif au Département de pharmacie. Elle aura sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon et une pratique secondaire à l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost, l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, l'Hôpital Fleury et au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci.

**Rés. 2020-12/3623**

#### **4.1.7. NOMINATION TEMPORAIRE**

La nomination temporaire suivante à l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 1<sup>er</sup> décembre 2020, d'accepter la nomination temporaire suivante.

- **Dr Anh-Tai Lê (93-237)**, membre actif au Département d'anesthésiologie avec privilèges au bloc opératoire, consultation et échographie transoesophagienne en salle d'opération, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Il aura sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

**Rés. 2020-12/3624**

#### **4.1.8. AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 3454**

Un amendement devra être apporté à la résolution 3454 afin de corriger l'installation où les privilèges doivent être retirés.

*Pour la résolution 3454 :*

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 1<sup>er</sup> décembre 2020, d'accepter le retrait des privilèges de pratique en longue durée au Service de l'hébergement au CHSLD Paul-Gouin au médecin suivant :

- **Dre Katia Arcelin (09-039)**, membre actif au Département médecine générale. Dre Arcelin conservera ses privilèges de pratique au Service de l'hospitalisation et au Service de gériatrie.

#### **4.1.9. CHANGEMENT DE STATUT**

Les changements de statut suivants ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 1<sup>er</sup> décembre 2020, d'accepter le changement de statut suivant :

- **Dr Janius Tsang (# 09-318)** de membre actif à membre associé, au Département d'anesthésiologie, à compter du 28 novembre 2020.

**Rés. 2020-12/3625**



- **Dr Ronald Akhras** (90-074) de membre actif à membre honoraire sans privilège de pratique, au Département de médecine générale, à compter du 8 septembre 2020.  
**Rés. 2020-12/3626**
- **Dre Nyassa Navidzadeh** (10-466) de membre associé à membre actif, au Département de psychiatrie, Service de psychiatrie adulte.  
**Rés. 2020-12/3627**
- **Dr Paul Nguyen** (81-463) de membre associé à membre actif, au Département de médecine spécialisée, Service de de médecine interne.  
**Rés. 2020-12/3628**

#### **4.1.10. AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 3515**

Un amendement devra être apporté à la résolution 3515 afin d’annuler l’ajout de privilèges en longue au Centre d’hébergement Notre-Dame-de-la-Merci à la Dre Chloé Rondeau.

*Pour la résolution 3515 :*

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 1<sup>er</sup> décembre 2020, d’annuler l’ajout des privilèges de pratique en longue durée au Service de l’hébergement au Centre d’hébergement Notre-Dame-de-la-Merci au médecin suivant :

- **Dre Chloé Rondeau** (#18-889), membre actif au Département de médecine générale.

#### **4.2. LE RÈGLEMENT SUR LES CONFLITS D’INTÉRÊTS POUR LE PERSONNEL D’ENCADREMENT**

Conformément à une demande ministérielle, il est présenté pour adoption, le Règlement sur les conflits d’intérêts pour le personnel d’encadrement, qui vise à s’assurer du respect des bonnes pratiques de gestion concernant les questions de conflits d’intérêts.

L’Employeur procédait déjà, sur une base annuelle, à l’application des articles 234 et 235 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2), pour ses cadres supérieurs ainsi que ses hors-cadres. Le présent Règlement inclut également les cadres intermédiaires.

Il relève du conseil d’administration d’un établissement public d’édicter par règlement les normes et les mesures à respecter en matière de conflits d’intérêts applicables aux cadres et hors-cadres qui travaillent pour l’établissement.

**ATTENDU QUE** les articles 234 et 235 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2), prévoient que le conseil d’administration d’un établissement public doit édicter par règlement les normes et les mesures à respecter en matière de conflits d’intérêts applicables aux cadres et hors-cadres qui travaillent pour l’établissement;

**ATTENDU QUE** les consultations ont été effectuées auprès du comité de direction ainsi qu'auprès de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux (AGESSS) au 1<sup>e</sup> décembre 2020.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu,** tel que recommandé par le comité de direction et par le comité des ressources humaines relevant du conseil d'administration, d'adopter le Règlement sur les conflits d'intérêts pour le personnel d'encadrement, tel que présenté au conseil d'administration.

**Rés. 2020-12/3630**

#### **4.3. MARGE DE CRÉDIT AU FONDS D'EXPLOITATION - AJOUT DE PRÊTEUR**

Pour couvrir les besoins de liquidités, l'établissement utilise une autorisation d'emprunt auprès du MSSS en vertu de l'article 13 de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) et les articles 77.1 et 77.4 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001). La résolution, 2020-08/3502 du 20 août 2020, qui autorisait un maximum d'emprunt de 340 M\$ jusqu'au 31 mars 2021 exécutable par l'entremise de la Banque Nationale du Canada.

Suite à notre demande d'emprunt qui venait à échéance à la fin septembre, le MSSS nous a recommandé de transiger avec le Fonds de financement qui offre un taux nettement inférieur à celui de notre banque. Au 6 novembre 2020, les prêts à terme à la Banque Nationale du Canada portent intérêt à 0,769 %, alors que la marge de crédit contractée auprès du Ministre des finances, à titre de responsable du Fonds de financement porte intérêt à 0,36875 %. L'économie projetée est évaluée à 40 K\$ par période.

Néanmoins, pour des questions de flexibilité et de rapidité, nous avons conservé 57 M\$ exécutable via la Banque Nationale du Canada et la balance par le Fonds de financement. Nous souhaitons que le comité de vérification recommande ex post le transfert d'une partie de nos emprunts de la Banque Nationale du Canada vers le Fonds de financement jusqu'à un maximum de 340 M\$.

**ATTENDU QUE** pour couvrir nos besoins de liquidités, l'établissement utilise une autorisation d'emprunt auprès du MSSS en vertu de l'article 13 de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) et les articles 77.1 et 77.4 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001);

**ATTENDU QUE** nous avons déjà une résolution du Conseil d'administration n<sup>o</sup> 2020-08/3502 du 20 août 2020 qui autorisait un maximum d'emprunt de 340 M\$ jusqu'au 31 mars 2021 exécutable par l'entremise de la Banque Nationale du Canada;

**ATTENDU QUE** suite à notre demande d'emprunt qui venait à échéance à la fin septembre, le MSSS nous a recommandé de transiger avec le Fonds de financement qui offre un taux nettement inférieur à celui de notre banque;

**ATTENDU QU'** au 6 novembre 2020, les prêts à terme à la Banque Nationale du Canada portent intérêt à 0,769 %, alors que la marge de crédit contractée auprès du Ministre des finances, à titre de responsable du Fonds de financement porte intérêt à 0,36875 % et que l'économie projetée est évaluée à 40 K\$ par période;

**ATTENDU QUE** pour des questions de flexibilité et de rapidité nous avons conservé 57 M\$ exécutable via la Banque Nationale du Canada et la balance par le Fonds de financement.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité de vérification au conseil d'administration, d'approuver le transfert ex post d'une partie de nos emprunts de la Banque Nationale du Canada vers le Fonds de Financement jusqu'à un maximum de 340 M\$, jusqu'au 31 mars 2021.

**Rés. 2020-12/3629**

**5. PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine rencontre aura lieu le 26 janvier 2021, à 17 h, par vidéoconférence Zoom.

**6. HUIS CLOS**

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'assemblée régulière est levée à 21 h 00.

  
\_\_\_\_\_  
Lucy Rodrigues  
Présidente

  
\_\_\_\_\_  
Frédéric Abergel  
Président-directeur général

2021-01-27